



Service de Presse

<http://www.ambafrance-am.org>



https://twitter.com/ambafr_armenie



Revue de la presse arménienne du 4 avril 2019

La situation de Golan constituerait un « précédent » pour l'Arménie/ *Jamanak* revient sur la décision de Washington de reconnaître la souveraineté israélienne sur le plateau du Golan et l'examine de point de vue d'un « précédent » que la diplomatie arménienne pourrait utiliser dans la question du conflit du Haut-Karabakh. *Jamanak* note qu'après la déclaration de Washington, Israël a mis en place un programme de « développement » de ces territoires notamment pour les peupler. Selon *Jamanak* l'Arménie devrait suivre cet exemple en peuplant les territoires du Haut-Karabakh. *Jamanak* rappelle qu'une telle stratégie avait été initiée, mais a été partiellement mise en place seulement dans les régions de Latchin et Qarvajar. *Jamanak* appelle à la mise en place plus efficace de cette stratégie sur l'ensemble des territoires sous contrôle arménien.

Discussions sur les risques de la guerre / La presse fait état des discussions sur les risques de la guerre avec l'Azerbaïdjan. Selon *168 jam* bien que les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE continuent d'exhorter les parties au conflit à se préparer à la paix, le discours politique en Arménie porte sur les risques de guerre. D'après *168 jam* tenant compte de la conduite de l'Azerbaïdjan, l'Arménie et le Haut Karabakh n'ont d'autres choix que d'être toujours prêts pour la guerre. Le journal se demande dans quelle mesure l'Arménie, avec ses systèmes de gouvernance étatiques, les institutions et structures pertinentes, la qualité des relations entre l'état et le public, le climat moral et psychologique est prête à gagner cette guerre. *168 jam* rappelle que la guerre ne se limite pas aux forces armées, mais est également conditionnée par la forte économie de l'Etat qui la mène. Selon le journal, l'Arménie devrait se préparer à la guerre non seulement en augmentant la préparation au combat des forces armées, mais également en renforçant l'État et son économie. *Jamanak* revient également sur les discussions sur l'inévitabilité de la guerre en indiquant qu'étant donné la conduite de l'Azerbaïdjan « armé jusqu'aux dents », l'Arménie est certes confrontée à une menace permanente de guerre. Pourtant, le quotidien examine la question de point de vue régional en indiquant que l'Arménie se trouve dans une zone géopolitique « difficile » avec ses nombreuses et multiples questions politiques et ethniques. Ainsi, selon *Jamanak*, le conflit du Haut- Karabakh n'est pas le seul défi de la sécurité nationale du pays. *Jamanak* avance que la menace de guerre est plus large et ne se limite pas à l'Azerbaïdjan et à ses armements. Le quotidien appelle à repenser sérieusement la compréhension arménienne de la sécurité nationale et de la sécurité régionale.

« Arménie lumineuse » collabore régulièrement avec les forces extraparlimentaires / *Joghovourd* rend compte de la collaboration du parti parlementaire d'opposition « Arménie lumineuse » avec le parti extraparlimentaire Dachnak. Le chef du parti « Arménie lumineuse », Edmon Maroukian, n'a pas nié que leur proposition de loi sur la structure alternative du gouvernement ait été largement inspirée de leurs consultations avec les Dachnak. « Arménie lumineuse » propose notamment de créer un poste d'un troisième vice –Premier ministre qui serait en charge des questions de la Diaspora.

359 appels auprès de la CEDH pour les cas de « la guerre d'avril » / 168 jam indique que les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sont attendus pour 23 affaires de torture de soldats et de civils par des Azerbaïdjanais pendant la « guerre d'avril ». Selon l'expert en droit international, Ara Ghazarian, après la « guerre d'avril », au total 359 plaintes ont été portées à la CEDH pour des actes de torture commis envers des civils et des soldats, ainsi que pour des cas des civils déplacés par la guerre.

Nikol Pachinian a comparu devant le tribunal en tant que témoin/ La presse indique que le Premier ministre, Nikol Pachinian, a témoigné le 03 avril lors du procès d'un homme accusé d'avoir agressé en 2017 les partisans du parti de Nikol Pachinian. Les militants de l'alliance Yelk, dont N. Pachinian était l'un des dirigeants, avaient été attaqués alors qu'ils faisaient campagne à Erevan deux jours avant les élections parlementaires d'Arménie d'avril 2017. N. Pachinian s'était précipité sur les lieux de l'incident à l'époque et donc a été interrogé en tant que témoin de l'affaire. Nikol Pachinian a minimisé sa comparution devant le tribunal en indiquant que tout citoyen arménien doit comparaître devant le tribunal s'il est convoqué.

Les recettes fiscales arméniennes continuent de grimper/ La presse rend compte de la conférence de presse du chef du Comité des recettes de l'État, Davit Ananyan, qui a indiqué que les recettes fiscales du gouvernement arménien ont continué de croître rapidement au cours du premier trimestre de cette année. Le Comité des recettes de l'État a collecté 296,5 milliards de drams (610 millions de dollars) de taxes et droits de douane divers, en hausse de près de 24% sur un an. Le Comité des recettes de l'État a ainsi dépassé de 4% l'objectif de recettes du premier trimestre. Les recettes fiscales du gouvernement avaient déjà grimpé de plus de 14% pour atteindre 1,3 billion de drams (2,7 milliards de dollars) l'an dernier. Il est attendu que les recettes devaient atteindre 1 400 milliards de drams en 2019. Nikol Pachinian a promis que le Comité des recettes de l'État dépasserait cet objectif de 40 milliards de drams ce qui permettra au gouvernement d'augmenter les salaires des enseignants et du personnel militaire de 10% et de réparer plus de 300 km de routes. Ananyan a réaffirmé cet engagement. Davit Ananyan a déclaré que la hausse des recettes budgétaires au premier trimestre était principalement due aux produits de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 20% perçue sur les produits et services importés et les ceux fabriqués dans le pays.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovour-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.